



Procès Verbal Conseil de Communauté Du 19 avril 2011

Membres présents : 23

Mmes Basset (Belloc), Trindade (Cazal des Bayles), Milési (Lagarde), Verdier (Manses), De Bruyne (Régat), Roméra (Troye d'Ariège) ;

MM. Mascarenc (Aigues-Vives), Huillet (Camon), Carballido (Dun), Taurine (Le Peyrat), Barrou (Léran), Rougé A. (Limbrassac), Quillien (Mirepoix), Cibiel (Mirepoix), Rougé P. (Mirepoix), Pirlot (Montbel), Michau (Moulin Neuf), Douterluingne (Pradettes), Sanchez (Roumengoux), Labadie (Ste Foi), Audabram (St Julien de Gras Capou), Lazerges (St Quentin la Tour), Soula (Tourtrol).

Procurations :-

Absents excusés : Mme Lopez (Malegoude)

Votes : 23

Mme Verdier (Manses) arrive à 21 h et prend part au vote à partir du point n°5.

Le 19 avril 2011 à 20 heures 30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Michau.

Approbation compte rendu

Le procès verbal de la séance du 24 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

1. Convention pour l'édition des documents de promotion touristique

Le Conseil décide de proroger la durée de la convention signée en 2010 pour l'édition des documents de promotion touristique du Pays des Pyrénées Cathares et d'abonder pour 2011 les crédits alloués à ces éditions de 8 000€ TTC.

Une convention sera signée avec la Communauté de communes du Pays d'Olmes et celle de la Vallée Moyenne de l'Hers, afin de répartir les coûts de promotion entre les EPCI du Pays des Pyrénées Cathares.

Pour : 22

2. Conventions avec la cité scolaire de Mirepoix pour l'utilisation des locaux

Le Conseil décide de conventionner avec la cité scolaire de Mirepoix pour l'utilisation des locaux par le service enfance-jeunesse intercommunal.

2.1 - Convention sur la pause méridienne

La signature d'une convention à titre gracieux est autorisée pour mettre les actions du service jeunesse au sein du collège et du lycée pendant le temps scolaire lors de la pause méridienne.

Pour : 22

2.2 – Convention pour le CLSH Juniors

Le conseil autorise la signature d'une convention pour l'utilisation du foyer socio-éducatif de la cité scolaire de Mirepoix pendant les vacances scolaires selon les modalités suivantes :

- 12,92 € de l'heure d'utilisation pour l'année 2011
- accueil de 25 jeunes maximum

Pour : 22

3. Convention d'assistance Communauté de Communes de la Vallée Moyenne de l'Hers

L'assemblée décide de renouveler pour 2011 la convention avec la Communauté de Communes de la Vallée Moyenne de l'Hers, par laquelle la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix apporte une assistance pour le montage et le suivi des dossiers de développement local.

La participation demandée est fixée à 2 700 €.

Pour : 22

4. Convention avec les professionnels de santé pour le projet de maison de santé

Afin de permettre l'avancée du projet de maison de santé à Mirepoix et d'engager les premières études nécessaires, le Conseil de communauté décide de passer une convention avec l'association des professionnels de santé engagés dans l'opération.

Pour : 22

5. Contrat Eco-emballages Barème E

Pour le soutien aux collectes sélectives, le Conseil décide de signer le nouveau « contrat pour l'action et la performance - barème E » avec la Sté Eco-emballages avec effet rétroactif au 1/01/11.

Pour : 23

6. Convention CNFPT 2011

L'assemblée décide de renouveler pour 2011 la convention avec le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour l'accès aux formations payantes des agents de la collectivité.

Pour : 23

7. Versement des aides OCUR

Dans le cadre de l'Opération Commerciale Urbaine et Rurale (OCUR), il est prévu un soutien aux projets des commerçants et artisans de vitrine ainsi qu'une aide aux projets des communes. Le principe retenu par les financeurs est que la Communauté de Communes verse les aides aux bénéficiaires et encaisse les participations des partenaires.

Le Conseil approuve les modalités du règlement arrêtant la procédure d'instruction et les modalités de versement des aides aux bénéficiaires. Il retient pour les premières attributions les dossiers validés par le comité de pilotage de l'OCUR, à savoir :

Enseignes	Montant des travaux prévisionnels	Avis des co-financeurs et montant attribué par les co-financeurs		
		FISAC 15,00%	Région 7,50%	CCPM 7,50%
Librairie des Couverts	29 014,00 €	4 352,10 €	2 176,05 €	2 176,05 €
Mirepoix Optique	7 080,00 €	1 062,00 €	531,00 €	531,00 €
Dij' Sport	32 651,00 €	4 897,65 €	2 448,83 €	2 448,83 €
Institut les secrets de Mylène	3 583,00 €	537,45 €	268,73 €	268,73 €
Total	72 328,00 €	10 849,35 €	5 424,68 €	5 424,68 €

Pour : 23

8. Cotisations au Pays de Pyrénées Cathares

Le Conseil approuve les cotisations à verser à l'association « Pays des Pyrénées Cathares » pour l'année 2011 comme suit :

- Volet territorial 7 889, 82 €
- PAH : 10 049, 93 €

Pour : 23

9. Subventions 2011

Sur proposition du bureau et de la commission administration générale et finances, les demandes de subvention suivantes sont présentées au Conseil pour l'année 2011 :

9.1 – Portage de repas

Subvention de 3 700 € allouée à la maison de retraite de Mirepoix pour le portage de repas aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Pour : 23

9.2 - LAEP

Subvention de 1 500 € attribuée à l'association Espace d'Initiatives Sociales et Economiques (EISE) pour l'animation du Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) à Mirepoix.

Pour : 23

9.3 – Mirepoix en avant

2 000 € sont octroyés à l'association des commerçants « Mirepoix en avant », partenaire essentiel de l'Opération Collective Urbaine et Rurale (OCUR), pour soutenir le développement de ses actions sur l'ensemble du territoire.

Pour : 23

9.4 – Fil en trope

1. L'association Fil en Trope bénéficiera d'une subvention de 11 000 € pour l'édition 2011 du festival de la marionnette prenant en compte la décentralisation sur 6 communes au minimum et d'une aide de 1 000 € pour le soutien au projet d'actions développé dans l'année.

Pour : 23

Une convention sera signée avec chacun des bénéficiaires de subvention listés ci-dessus.

10 . Gestion du personnel

10.1 - Création d'un poste d'adjoint d'animation

Le Conseil décide la création d'un poste d'adjoint d'animation 2^e classe pour le service enfance jeunesse sur les bases suivantes :

- CDD de droit public
- durée hebdomadaire de travail de 19 h par semaine
- rémunération sur la base de l'IB 297

Pour : 23

10. 2 - Modification du temps de travail du poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet

Le Conseil décide de reconduire le poste d'adjoint technique 2ème classe et de porter le temps de travail de cet emploi de 15 à 17 h30 hebdomadaires.

Pour : 23

10.3 - Création de postes pour besoins occasionnels

Afin de permettre, le cas échéant, de pourvoir à un surcroît de travail ou à l'absence d'un agent non titulaire, le conseil décide l'ouverture des postes pour besoins occasionnels suivants :

- 1 poste pour les services administratifs
- 1 poste pour l'accompagnement socio-professionnel des personnels du chantier d'insertion
- 1 poste pour l'encadrement technique du chantier d'insertion

Ces postes ne seront pourvus qu'en cas de besoin et pour une durée n'excédant pas 6 mois sur une année.

Pour : 23

10.4 - Fermeture d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe

Suite à la décision du 16 décembre dernier sur la réorganisation du service de collecte des déchets ménagers, le Comité Technique Paritaire a été saisi pour la fermeture du poste d'adjoint technique principal 1ère classe. Le CTP s'étant prononcé à l'unanimité en faveur de cette fermeture ; le Conseil décide la fermeture du dit poste.

Pour : 23

11. Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2010

11.1 – Compte Administratif et compte de gestion du budget principal

Le Conseil de Communauté présidé, en cet instant, par Monsieur Claude Lazerges :

- délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2010 du budget général dressé et présenté par M. le Président,
- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
- en l'absence de M. le Président

1/ Lui **donne acte** fait du Compte Administratif 2010 lequel peut se résumer ainsi :

Exécution 2010	Dépenses	Recettes	Résultats Exécution
Fonctionnement	3 677 062,37	3 684 863,55	7 801,18
Investissement	208 837,76	378 514,54	169 676,78
	3 885 900,13	4 063 378,09	177 477,96

2/ **Constate** les identités de valeur avec les indications de Mme le Receveur relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3/ **Arrête** les résultats définitifs suivants :

	Résultats d'exécution du budget				
	Déficit 2009	Excédent 2009	Affectation des résultats	Résultats 2010	Résultats de clôture 2010
002 - Fonctionnement		1 147 942,50		7 801,18	1 155 743,68
001 - Investissement		42 462,19		169 676,78	212 138,97

Pour : 22

4/ **Décide** que les dits résultats seront repris au Budget Général 2010 de la Communauté de Communes de la manière suivante :

Reprises au Budget Général 2011		
Fonctionnement c/ 002	Excédent	1 155 743 €
Investissement c/001	Excédent	212 138 €
Affectation des résultats c/1068		- €

Pour : 22

11.2 - Compte Administratif et compte de gestion du Budget annexe de la Zone d'activités du Rada

Le Conseil de Communauté présidé, en cet instant, par Monsieur Claude Lazerges :

- délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2010 du budget annexe de la zone d'activités du Rada dressé et présenté par M. le Président,
- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice

considéré,
- en l'absence de M. le Président

1/ Lui **donne acte** fait du Compte Administratif 2010, lequel peut se résumer ainsi :

Exécution 2010	Dépenses	Recettes	Résultats 2010 Exécution
Fonctionnement	1 045 091,55	1 242 485,68	197 394,13
Investissement	1 044 334,55	24 019,34	-1 020 315,21
	2 089 426,10	0,00	-822 921,08

2/ **Constate** les identités de valeur avec les indications de Mme le Receveur relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Pour : 22

3/ **Arrête** les résultats définitifs suivants :

	Résultats d'exécution du budget				
	Déficit 2009	Excédent 2009	Affectation des résultats	Résultats 2010	Résultats de clôture 2010
002 - Fonctionnement		42 854,36		197 394,13	240 248,49
001 - Investissement	24 019,34			-1 020 315,21	-1 044 334,55

Pour : 22

4/ **Décide** que les dits résultats seront repris au Budget Annexe de la zone d'Activités du Rada 2010 de la manière suivante :

Reprises au Budget Annexe 2011		
Fonctionnement c/ 002	Excédent	240 248,00 €
Investissement c/001	Déficit	-1 044 335,00 €

Pour : 22

12 . Vote de la fiscalité

12.1 - Taxes directes locales

La réforme de la fiscalité des collectivités, suite à la suppression de la taxe professionnelle, se mettant en oeuvre pour la première fois cette année, le Conseil est appelé à se prononcer sur le vote des taux.

Après avis du bureau et de la commission administration générale et finances, M. le Président propose un vote à taux constants, approuvé par le Conseil à l'unanimité.

Taxes	Bases définitives 2010	Taux 2011	Bases prévisionnelles 2011	Produit fiscal à taux constant
TH	8 945 327	9,14	8 480 000	775 072 €
TFPB	7 348 584	1,29	7 697 000	99 291 €
TFPNB	283 160	10,31	292 100	30 116 €
			S/Total	904 479 €

La Cotisation Foncière des Entreprises - CFE

	Bases effectives 2010	taux de référence 2010	Bases prévisionnelles 2011	Produit fiscal à taux constant
CFE	788 906 €	33,97	1 041 000 €	353 628 €

Les autres produits

Allocations compensatrices :	83 923 €
Produits de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) :	43 327 €
Produits de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE):	117 967 €
Produits de taxe additionnelle sur le FNB :	9 760 €
Total :	254 977 €

Taxe sur les surfaces commerciales : (TASCOM) 27 993 €

Le produit total et allocations attendus

Produits fiscalité ménage	904 479 €
CFE	353 628 €
Autres produits	254 977 €
Fonds National de Garantie de Ressources Individuelles :	-373 677 €
TOTAL	1 139 407 €

Pour : 23

12. 2 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le produit de TEOM est voté à taux constant à l'unanimité de l'assemblée:

	bases	taux	produit
Taux plein	6 326 113 €	10,50%	664 242 €
Taux réduit à 50%	177 308 €	5,25%	9 309 €
Taux réduit Berbiac	77 829 €	0,53%	409 €
Cazals	31 195 €	10,50%	3 275 €
Total produit	6 612 445 €		677 235 €

Pour : 23

13 . Amortissement des biens

Pour le budget 2011, l'amortissement des biens acquis est approuvé pour un total de 103 600, 72 €.

Pour : 23

14 . Vote des budgets

14.1 – BUDGET PRINCIPAL 2011

Le budget principal de la Communauté de Communes est voté à l'unanimité.

Budget - Fonctionnement 2011

Dépenses	BP	Recettes	BP
011 Charges à caractère général	1 253 560,00	70 Produits des services	127 000,00
012 Charges de personnel	1 420 650,00	73 Impôts et taxes Contributions	1 943 677,00
014 Attribution de compensation TP	241 800,00	74 Dotations et participations	1 144 800,00
65 Autres charges de gestion courante	693 480,00	75 Autres produits de gestion courant	36 000,00
66 Charges financières	45 500,00	013 Atténuation de charges	370 000,00
67 Charges exceptionnelles	15 500,00	042 Opération d'ordre entre section	4 000,00
68 Dotations aux amortissements	103 610,00	002 Résultat de fonctionnement N-1 Reporté	1 155 743,00
022 Dépenses imprévues	250 000,00		
023 Virement à la section d'investissement	757 120,00		
Total	4 781 220,00	Total	4 781 220,00

Budget – Investissement 2011

Dépenses	BP	Recettes	BP
001 Reprise déficit antérieur		001 Solde d'exécution d'inv. reporté	212 138,00
		1068 Excédents capitalisés	
23-21 Total des opérations	978 900,00	21 Virement de la section de fonct.	757 120,00
Hors opérations			
20 Etudes	30 000,00	13 Total subventions des opérations	173 860,00
21 Immobilisation corporelles	68 000,00	Subventions HO	123 943,00
23 Travaux	68 300,00	10222 FCTVA	121 229,00
204 Subventions d'équipement	201 820,00		
		1511 Provisions	0,00
016 Remboursement d'emprunts	554 960,00	16 Emprunts et dettes assimilées	400 000,00
020 Dépenses imprévues	59 920,00	024 Cession immobilisations	70 000,00
		28 Amortissement des immos	103 610,00
Total	1 961 900,00	Total	1 961 900,00

Pour : 23

14.2 - BUDGET ANNEXE de la ZA de Tourtrol

Le budget de la zone d'activité du Rada est approuvé à l'unanimité

FONCTIONNEMENT 2011							
DEPENSES				RECETTES			
Article	Chapitre	Intitulé	Montant	Article	Chapitre	Intitulé	Montant
002	002	Déficit Fonct reporté	- €	002	002	Excédent Fonct reporté	240 248,00 €
	002	Ss total 002	- €		002	Ss total 002	240 248,00 €
6015	011	Terrains à aménager	- €	7015	70	Vente de terrains aménagés	100 000,00 €
6045	011	Achat études et prestations service	90 500,00 €		70	Ss total	100 000,00 €
605	011	Achat matériel, équipeT et travaux	53 614,00 €				
	011	Ss total 011	144 114,00 €				
608	043	Frais accessoires sur Tx en cours	6 000,00 €	796	043	Transfert de charges financières	6 000,00 €
	043	Ss total 043	6 000,00 €		043	Ss total	6 000,00 €
				774	77	Subvention exceptionnelle communaut	
63512	011	Taxe foncière	800,00 €	774	77	Autre produit exceptionnel autres subventions reçues	388 000,00 €
	011	Ss total impôt	800,00 €		77	Ss total	388 000,00 €
6522	65	ReverseT excédent de verseT BP	- €				
	65	Ss total 65	- €				
6611		Inérêts des emprunts et dettes	- €				
6615		Intérêt compte courant	6 000,00 €				
	66	Ss total 66	6 000,00 €				
7133	042	Variation des encours de production de biens	1 044 334,00 €	7133	042	Variation des encours de production de biens	
71355	042	Variation des stocks de terrains aménagés	100 000,00 €	71355	042	Variation des stocks de terrains aménagés	1 194 448,00 €
	042	Ss total 042	1 144 334,00 €		042	Ss total 042	1 194 448,00 €
		COUT TOTAL DE L'OPERATION DEPUIS 2008	1 194 448,00 €				
023	023	Autofinancement	627 448,00 €				
	023	Ss total 023	627 448,00 €				
		TOTAL	1 928 696,00 €			TOTAL	1 928 696,00 €

INVESTISSEMENT 2011							
DEPENSES				RECETTES			
Article	Chapitre	Intitulé	Montant	Article	Chapitre	Intitulé	Montant
001	001	Déficit Investissement reporté	1 044 334,00 €	021	021	Autofinancement	627 448,00 €
	001	Ss total 001	1 044 334,00 €		021	Ss total 021	627 448,00 €
16874	16	Autres dettes communes (avance)	- €	1641	16	Emprunt	467 000,00 €
1641	16	Emprunt rembourseT capital	- €	1687	16	Avance BP	
	16	Ss total 16	- €		16	Ss total 16	467 000,00 €
3351	040	En cours de production terrain	- €	3351	040	En cours de production terrain	- €
3354	040	En cours de production études et prestations		3354	040	En cours de production études et prestations	1 044 334,00 €
3355	040	En cours de production Travaux	- €	3355	040	En cours de production Travaux	
33581	040	En cours de production Frais accessoires		33581	040	En cours de production Frais accessoires	
33586	040	En cours de production Frais financiers	- €	33586	040	En cours de production Frais financiers	
3555	040	Terrains aménagés	1 194 448,00 €	3555	040	Stock Terrains aménagés	100 000,00 €
	040	Ss total 040	1 194 448,00 €		040	Ss total 040	1 144 334,00 €
		TOTAL	2 238 782,00 €			TOTAL	2 238 782,00 €

15 - Informations et questions diverses

M. le Président fait part au Conseil des décisions prises par délégation :

Objet	Référence de la décision
Avenant au contrat d'assurance des Mutuelles du Mans Assurances pour le véhicule immatriculé 5392 HA09	Délégation du 8 avril 2008 n°30/08

Monsieur Jean Cazanave, Conseiller Général, informe les élus de la réunion concernant le passage à la TNT que le Conseil Général tiendra le 4 mai 2011 à Mirepoix.

M. Mascarenc rend compte aux membres du Conseil du travail conduit dans les instances auprès desquelles il représente la Communauté de communes (Conseil d'Administration du Lycée et dans le groupe de soutien relatif à la présence postal).

- 22 heures 45: FIN DE SEANCE -